

Réunion du 12 décembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CG/2011/81 - Voirie nationale - 121
Propositions financières Budget Primitif 2012 - A 355 / Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg


Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012, pour un montant total de 1 540 000 €. (*)

(*) Adopté à l'unanimité

Le Conseil Général donne par ailleurs délégation à la commission permanente et en conséquence, complète en ce sens sa délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011 modifiée :

- pour approuver la convention de financement relative à l'A 355 - Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg
- pour fixer le montant et les conditions d'attribution de l'éventuelle participation financière du Département au GCO.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à la majorité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111212-62776-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 19/12/11